

9, Boulevard Pierre Brossolette

11560 St Pierre la mer

TRANSACTIONS

HONORAIRES TRANSACTIONS

De 0 € à 30.000 €	12% TTC
De 30.001 € à 75.000 €	10% TTC
De 75.001 € à 120.000 €	8% TTC
De 120.001 € à 150.000 €	7% TTC
A partir de 150.000 €	6% TTC

(TVA en vigueur 20%)

ESTIMATIONS

A partir de 50 € TTC. Nous consulter pour devis
Gratuité pour mandat conféré à l'agence.

VACATIONS

Toute prestation non prévue ci-dessus fera l'objet d'une facturation calculée sur la base de la vacation. Par ex : représentation à une assemblée générale. Tarif : 50 €/heure + frais déplacement et restauration.
A la charge du demandeur.

LOCATIONS A L'ANNEE

MISSION LOCATION (RECHERCHE ET MISE EN PLACE DU LOCATAIRE)

Etat des lieux d'entrée : 3 €/m²

Rédaction du bail : 8 €/m²

Le montant de ces frais sera partagé pour moitié entre le bailleur et le locataire, selon la loi ALUR pour toutes les locations soumises à la loi de 1989. Pour toutes les autres locations, le montant des frais sera à la charge du locataire.

LOCATIONS SAISONNIERES

A la charge du locataire :

Location saisonnière	31% TTC
Frais de dossier	15 € par dossier
Location de draps de lit	10 € par paire et par semaine
Location lit d'appoint/lit bébé	15 € par semaine
Option ménage	de 50 € à 90 € selon le type de biens
	- Studio : 51 €
	- T1 : 55 €
	- T2 : 56 €
	- T3 : 70 €
	- T4 : 75 €
	- T5 : 80 €
	- T6 : 90 €